

Nouvelle formule ! Nouvelle formule ! Nouvelle formule ! Nouvelle formule ! Nouvelle formule !



Règlement 2021-2022

Cette opération est un élément fondamental et original de l'identité de la Mission laïque française. Elle a pour vocation de faire connaître les droits fondamentaux de l'enfant tels qu'énoncés dans la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989 (CIDE).

Le principe

Les enseignants et leurs élèves engageront un travail de terrain auprès d'une association locale œuvrant pour les droits de l'enfant et restitueront leur « enquête » sous la forme d'**une vidéo ou d'un podcast**.

L'action s'inscrit dans le **parcours citoyen de l'élève (EMC, EMI) et le parcours d'éducation artistique et culturelle**.

Pour une construction progressive de la citoyenneté et à l'acquisition d'une culture humaniste.

Objectifs

- Découvrir la réalité des conditions de vie des enfants dans le monde et, plus particulièrement dans le territoire de vie de l'élève ;
- Développer le sens de l'analyse, le sens critique, l'ouverture aux autres ;
- S'impliquer dans le partenariat associatif local ;
- Mobiliser les compétences langagières et linguistiques de l'élève ;
- Mobiliser la communauté scolaire autour d'un projet commun ;
- Encourager les projets interclasses, inter-degrés et interdisciplinaires.

Pour qui ? Ce concours est ouvert aux élèves des cycles 3, 4, et lycée des établissements du réseau mlfmonde et des établissements des académies partenaires (Caen, Dijon, Paris, Poitiers, Reims).

Avec qui ? Une association locale investie dans la défense des droits de l'enfant. (Éducation, santé, discrimination, expression...).



Ouverture des inscriptions sur le site dédié : **21 novembre 2021**

Clôture des inscriptions : **6 janvier 2022**

Dépôt des productions sur le site dédié : **du 24 janvier au 30 mars 2022**

Diffusion des productions au congrès Mlf/OSUI : **8-10 mai 2022**

Comment s'inscrire ?

Etape 1 : préinscrire son projet **avant le 7 janvier 2022** minuit (heure France) en remplissant le formulaire sur le site dédié dans la rubrique [inscrire son projet](#)

Etape 2 : déposer sa réalisation **avant le 30 mars 2022** minuit (heure France) dans la rubrique **Rendre son projet** du [site dédié](#). Le porteur du projet remplit le formulaire et joint le fichier zippé de sa réalisation sur la plateforme.

Chaque établissement peut présenter 3 projets maximum.



Donner un titre provisoire à votre projet, **autre que** *cest-ton-droit.zip*. Sans espaces ni caractères spéciaux. *Ex : untoitpourtous_final.zip*. Le titre définitif sera inscrit lors du dépôt de votre réalisation sur la plateforme.

Supports (au choix)

- Vidéo : 100 méga maximum - zippé. Durée max de 3'.
- Audio : entre 3 et 6 minutes.

Les ressources musicales et photographiques devront être libres de droit. Les personnes interviewées devront être informées de l'utilisation de leur image, dans un but non commercial. Les vidéos seront hébergées sur la chaîne YouTube du concours. Les podcasts seront hébergés sur la plateforme [Soundcloud.com/mlfmonde](https://soundcloud.com/mlfmonde)

En participant à cette opération, les porteurs de projet feront bénéficier l'association partenaire d'une dotation. Le jury de *C'est ton droit!* décidera de la répartition des dotations en fonction de la qualité des productions.

Ressources

[Kit pédagogique Eduscol](#)

[Fiches thématiques Unicef](#)

Ressources musicales : Creative commons

Ressources photographiques : Adobe Stock, [Unsplash](#)

Contact au siège

Corinne Bajon, chargée des relations de partenariat, service de la pédagogie.

ctondroit@mlfmonde.org